



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 33779

### Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la baisse des financements apportés aux associations en raison de restrictions budgétaires. Le mouvement rural de jeunesse chrétienne a ainsi fait part de ses légitimes inquiétudes après avoir été informé de la baisse de plus de 20 % de son conventionnement pluriannuel de 180 000 euros pour la période 2006-2008. Une telle baisse met en péril l'existence même de ce mouvement dont l'objet est d'agir prioritairement dans les domaines éducatifs, agricoles et de l'emploi dans les territoires ruraux. Au-delà de ce mouvement, bien d'autres associations de jeunesse et d'éducation populaire et oeuvrant en milieu rural sont menacées. Il lui demande comment le Gouvernement entend remédier à ces difficultés.

### Texte de la réponse

Le soutien du haut-commissaire à la jeunesse au Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) au titre de l'exercice 2009 s'inscrit dans le contexte général des politiques publiques en matière de subventions aux associations. Le MRJC bénéficie actuellement au plan national d'une convention pluriannuelle d'objectifs d'un montant de 180 000 euros qui montre l'intérêt porté par le Gouvernement à ses actions. Le contenu de l'éventuelle prochaine convention sera défini en fonction de la qualité du projet présenté par l'association. Par ailleurs, le MRJC bénéficie d'un soutien par l'intermédiaire du FONJEP, au titre de la jeunesse et de l'éducation populaire, évalué à 247 565 euros en 2008. Ce soutien devrait se prolonger en 2009. Il contribue largement à la pérennisation de l'action du MRJC. De plus, le mouvement a perçu une subvention de 123 481 euros en 2008 pour la formation de ses bénévoles. Enfin, une subvention exceptionnelle de 8 000 euros lui a déjà été accordée dans le cadre d'un appel à projets l'Europe et les jeunes « pour l'organisation d'un colloque intitulé « Carrefour européen sur l'éducation tout au long de la vie ». Le haut-commissaire à la jeunesse sera attentif à ce que l'action partenariale entre l'État et le MRJC permette de réaliser au mieux les actions qui seront définies dans le cadre d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2009-2011.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Verchère](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33779

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

**Ministère attributaire :** Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 octobre 2008, page 9182

**Réponse publiée le :** 7 avril 2009, page 3357